



FABRICANT DE MENUISERIES ALUMINUM HAUTES PERFORMANCES

PV RECEPTION DE TRAVAUX

Je soussigné, Mr et Mme DAZILLE
(le client ou maître d'ouvrage),

Concernant les travaux exécutés en date du 16 / 11 / 23 par l'entreprise :
Laloi menuiseries.

A la demande de la société SAS LALOI MENUISERIES, procède à leur réception.

Le client ou maître d'ouvrage déclare que :

Cette réception est prononcée sans réserve.

Cette réception est prononcée avec les réserves suivantes :

Cette réception est refusée / différée (rayer la mention inutiles) pour les motifs suivants :

La signature du PV de réception des travaux et le règlement autorisent le client ou maître d'ouvrage soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à Labarthe sur l'Isle le 16 - 11 - 23
En 2 exemplaires dont un remis à chacune des parties.

Signature du client ou maître d'ouvrage

Signature de l'entreprise

Réserve au service administratif : Nom intervenant : Eric
Date d'intervention 16 / 11 / 23
Horaires d'intervention de 10 h 00 mn à 11 h 30 mn